

Décision

Générale

colonial

Décision n° 75-2005/SG/FP autorisant un adjoint technique du cadre territorial des Travaux Publics et du Port à changer de cadre et son intégration dans le cadre de l'enseignement

n° 75-2005/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
29 octobre 1975

Numéro JO
n° 22 du 25/11/1975

Date du numéro
25 novembre 1975

TEXTE INTÉGRAL

Art.1er

— M. Ismael Bileh Mohamed Hubert, adjoint technique de 2e classe, 2e échelon du cadre territorial des Travaux publics et du Port, qui sert en qualité de moniteur dans la section d'initiation au Centre de formation professionnelle des adultes (Ministère du Travail) est autorisé à changer de cadre. Art. 2. — M. Ismaël Bileh Mohamed 'Hubert est pour compter du 1er mai 1975, intégré dans le cadre territorial des maîtres principaux d'enseignement spécial et nommé maître principal de 1re classe – 1er échelon.